CORPORATION DE LA

CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ D'AMÉNAGEMENT

le 9 octobre 2019
Council Chambers
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT:	Mario Zanth, président Guy Desjardins, maire (ex-officio) Carl Grimard, conseiller quartier 3 Michel Levert, conseiller Quartier 7 Helen Collier, directrice générale Maryse St-Pierre, greffière adjointe Michel Talbot, membre
ABSENT:	Sylvie Lalonde, membre

1. Ouverture de la réunion

Le président ouvre la réunion à 19h.

2. Adoption de l'ordre du jour

RECOMMANDATION AME2019-22
Proposée par Carl Grimard
Appuyée par Michel Talbot

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Déclaration d'intérêts pécuniaires (aucune)

4. Adoption des procès-verbaux (aucune)

5. Énoncé de l'urbaniste

L'énoncé de l'urbaniste est présenté.

6. Items différés

6.1 Amendement no. 13 au plan officiel - plan secondaire

Marie-Ève Bélanger présente une mise à jour du dossier faisant suite à la réunion du 5 septembre.

M. Marc Daignault, 3051 Cercle Lemay, fait part des commentaires additionnels de Sancore Development Inc (7075863 Canada Inc.) concernant cet amendement et remet un document à cet effet.

RECOMMANDATION AME2019-23
Proposée par Michel Levert
Appuyée par Guy Desjardins

QUE le comité d'aménagement recommande au conseil l'adoption du règlement 2019-72, soit l'amendement no. 13 au Plan Officiel de la Cité de Clarence-Rockland (plan secondaire).

ADOPTÉE

7. Présentations / Rapports (aucun)

8. Autres items (aucun)

9. Ajournement

La réunion est ajournée à 19h19.

_____ _____

Mario Zanth, Président | Maryse St-Pierre, Greffière adjointe